



MOT DU MAIRE



APRÈS L'HIVER, LE PRINTEMPS!

Le froid vif, accompagné de plusieurs périodes de vent intense, nous a donné un hiver inhabituel, et ce, à plusieurs points de vue.

Notre municipalité, comme bien d'autres, a subi des bris d'aqueduc et a dû répondre à plusieurs reprises à des appels concernant le gel des conduites d'eau des citoyens.

Sur le plan politique, l'hiver a été plutôt mouvementé. Nous vivons beaucoup de questionnements sur nos institutions et nos façons de faire. Plusieurs changements de structures ont été annoncés par le gouvernement (CLD, Agence de santé, etc.), ce qui a pour effet que les municipalités se retrouvent au cœur de ces changements.

En conséquence, ces nouvelles responsabilités affectant l'aménagement, le développement économique, l'environnement, les ressources humaines, etc., font en sorte que toute l'équipe municipale doit déployer de plus en plus d'efforts pour répondre aux nombreux défis, offrir des services de qualité avec les moyens financiers et humains disponibles dans un milieu peu peuplé et loin des grands centres. Nous devons demeurer solidaires pour affronter ces défis d'avenir. Développons un esprit ouvert sur de nouvelles façons de travailler afin de conserver un

village agréable à vivre dans un paysage bucolique.

CONSTRUCTION ET USAGE TEMPORAIRE OU SAISONNIER

Au printemps, vous comme moi, nous nous affairons au nettoyage de notre terrain et de notre propriété en général. J'encourage d'ailleurs tous les citoyens et citoyennes à fleurir vos espaces verts ou à continuer de le faire si vous avez pris cette bonne habitude.

Cependant, il y a un élément dont j'ai déjà eu à répondre lors d'une séance du conseil et sur lequel je veux attirer votre attention : ce sont les dispositions particulières applicables à certaines constructions ou usages temporaires.

Tout d'abord, je souhaite vous sensibiliser au fait que le conseil avait pris un engagement lors de ladite séance et qu'il mettrait en place les mesures nécessaires pour appliquer et faire respecter les dispositions de la Section 8.2.1 du règlement de zonage n° 117-11 concernant les « **Protections hivernales** ».

Ainsi, il existe six normes concernant cette section. Aujourd'hui, j'attire votre attention sur deux d'entre elles. La première est que les abris ou garages d'hiver saisonniers sont autorisés **du 15 octobre d'une année jusqu'au 15 mai** de l'année suivante. La deuxième est que ces abris d'hiver doivent être entièrement démontables, qu'ils soient apparents ou non. De ce fait, **veuillez considérer qu'il n'y aura pas de passe-droit cette année,**

car notre inspecteur municipal ou une personne attitrée effectuera des visites sur notre territoire. Ce faisant, nous en profiterons pour faire un inventaire préliminaire de la présence de roulottes. Je suis assuré qu'en tant que citoyen responsable, vous saurez collaborer et je vous en remercie!

NOUVEAU PERSONNEL

Si vous ne le savez pas déjà, j'en profite pour vous en informer que Madame Hélène Thivierge a quitté son emploi le 24 février dernier. Elle occupait le poste de chargée de projet et responsable de l'urbanisme à notre municipalité depuis les sept dernières années.

Je remercie Madame Thivierge de la tâche accomplie durant cette période. Toute l'équipe municipale ainsi que les contribuables de notre municipalité ont su bénéficier de son savoir-faire et de ses connaissances.

En conséquence, à la suite de la diffusion d'une offre d'emploi et aux entrevues de sélection par le comité d'embauche formé de la direction générale, d'un membre du conseil et de moi-même, je vous annonce que Monsieur Mathieu Bilo-deau occupe le poste de chargé de projet et responsable de l'urbanisme depuis le 27 avril. Sa formation repose sur un baccalauréat en géographie suivi d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional. Nul doute que son expérience de travail à titre d'agent de développement et aménagement du territoire sera mise à profit au sein de notre municipalité. Mathieu, nous te souhaitons la bienvenue!

Pierre Tremblay
Maire des Éboulements

Dans ce numéro :

Matières résiduelles—Patrimoine	2
Du côté de la bibliothèque	3
Semaine de la municipalité	3
Offre d'emploi	3
Camp de jour	4
Avis public - Petites annonces	4

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RÉSERVATION

La collecte des encombrants sur réservation aura lieu dans la semaine du 19 au 22 mai 2015. Il est nécessaire de réserver votre cueillette avant le mercredi 13 mai à 16 h en téléphonant au 418 435-2639, poste 6012.

Seuls les encombrants (monstres ménagers) seront collectés. Les déchets, les matériaux de construction, les fenêtres, les miroirs ainsi que les pneus sont interdits.

COLLECTE DU COMPOST

À compter du mercredi 5 mai, la collecte du compost sera effectuée toutes les semaines dans les secteurs desservis, et ce, jusqu'au 3 novembre inclusivement.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts sera effectuée dans la semaine débutant le 11 mai prochain. Veuillez déposer vos sacs de plastique ou de papier en bordure de la route le dimanche soir, ceux-ci seront recueillis au cours de la semaine.

C'EST LA FÊTE AU JARDIN!

Les lauréats du 17^e Concours québécois en entrepreneuriat, volet Charlevoix, ont été connus le 9 avril dernier, à l'occasion d'un gala qui s'est déroulé à la salle François-Bernier du Domaine Forget, à Saint-Irénée.

Parmi les nombreux projets présentés, le projet « *C'est la fête au jardin* » de la classe de Madame Martine Bouchard de l'école Léonce-Boivin des Éboulements a retenu l'attention du jury, dans la catégorie Primaire 1^{er} cycle. Nos plus sincères félicitations!

PRIX PATRIMOINE RÉGIONAL

Nos tenons à féliciter les candidats mis en nomination lors du Prix du patrimoine régional qui s'est déroulé le 16 avril dernier au Musée de Charlevoix.

Dans la catégorie Conservation et préservation :

Fabrique des Éboulements pour la restauration et réutilisation d'un caveau funéraire familial;

Jean-Pierre Léger et Lise Audet pour la restauration de composantes architecturales de leur résidence;

Marie Tremblay, pour la restauration de composantes architecturales de sa résidence;

Interprétation et diffusion :

Musée maritime de Charlevoix pour le renouvellement de l'exposition permanente;

Porteur de traditions :

Monsieur Philippe Bolduc, artisan du bois;

Madame Renée Bouchard, tisserande;

Préservation et mise en valeur du paysage :

Monsieur Jacques Lapointe pour le circuit pédestre et de raquettes à Saint-Joseph-de-la-Rive.

COMITÉ TOURISTIQUE

Bénévoles recherchés :

Le comité touristique des Éboulements est à la recherche de personnes pour accueillir les visiteurs du train léger de Réseau Charlevoix pour la saison estivale 2015! Nous avons besoin de personnes dynamiques qui seront en mesure d'accueillir, d'offrir de l'information sur les commerces, attraits et services de la municipalité ainsi que de diriger les visiteurs.

Rappel :

Vos boîtes aux lettres ou à journaux artisanales doivent être installées avant le 1^{er} juin. Participez à ce grand événement collectif, tous les citoyens en bénéficieront! 100 \$ à gagner! Inscription : Monsieur Jean-Pierre Léger au 418 635-2424 ou jpleger55@gmail.com.

Nouveau :

Il y aura des randonnées guidées d'initiation aux oiseaux dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive les mercredis et jeudis du 6 mai au 11 juin. Les réservations sont requises 2 jours avant l'activité. Informez-vous auprès de Mme Lyne Girard au 418-635-2846 ou de Mme Diane Dufour au 418-635-2895.

MOTION DE FÉLICITATIONS

À la séance régulière du conseil municipal tenue le 2 mars dernier, une motion de félicitations a été adressée au « Comité des loisirs des Éboulements »

Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations aux membres du comité des loisirs pour l'organisation des soirées et activités carnavalesques qui ont fait de cette 57^e édition du Carnaval une belle réussite.

À la séance régulière du conseil municipal tenue le 7 avril dernier, une motion de félicitations a été adressée à Antony Deschênes, étudiant en 4^e secondaire au Centre éducatif Saint-Aubin.

CONSIDÉRANT la finale locale de *Secondaire en spectacle* tenue le 12 mars 2015 au centre éducatif Saint-Aubin de Baie-Saint-Paul;

CONSIDÉRANT la prestation musicale d'Antony Deschênes et de Kayla Fortin pour laquelle ils se sont mérité le Prix du jury, le prix du Festif et pour la 2^e année consécutive, le prix Coup de cœur du public;

EN CONSÉQUENCE, au nom du conseil municipal et de la population des Éboulements, Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations à Antony Deschênes pour sa performance et le succès obtenu lors de l'événement Secondaire en spectacle le 12 mars 2015.

Avec l'été presque à nos portes, la bibliothèque vous convie à une conférence au titre évocateur : **BASILIC et CIE, ces formidables fines herbes**. Faciles d'entretien, souvent décoratives, les fines herbes sont excellentes dans l'art d'éloigner les insectes nuisibles et d'attirer les pollinisateurs. Lors de cette conférence, vous apprendrez les secrets de la culture, de la récolte et de la conservation d'une vingtaine de fines herbes. La conférencière invitée est Madame Lili Michaud, agronome, spécialiste de la culture écologique des légumes et des aménagements comestibles.

Info : lilimichaud.com

Pour conclure la thématique sur l'Islam, les personnes intéressées à partager leurs lectures ou à échanger sur ce thème avec d'autres lecteurs, sont invitées à une rencontre le dimanche 17 mai à 15 h. Nouveau thème à découvrir à compter du 18 mai : Cet été, on visite le Québec !

Le club de lecture TD revient cet été. Parents, pensez à la possibilité d'inscrire vos enfants au Club de lecture TD pour les occuper de lecture pendant les vacances. Et vous, les enfants, rêvez aux découvertes fantastiques qu'apportent les livres.

Inscription à compter du 14 juin.

Nous remercions Madame Claire Oigny pour sa constante implication comme rédactrice de la chronique **Du côté de la bibliothèque** pendant près de deux ans.

En bref :

Rotation le 4 mai

Exposition de photos à l'Espace Claude Le Sauter : Quartier ouvriers d'autrefois 1850-1950.

www.mabibliotheque.ca/

[leseboulements,](http://leseboulements.com)

[bibliotheque@leseboulements.com,](mailto:bibliotheque@leseboulements.com)

(418) 489-2990



À l'occasion de la Semaine de la municipalité, la population est invitée aux activités suivantes, qui se dérouleront le samedi 30 mai 2015 de 9 h à 14 h.

GRAND BAZAR EN FÊTE

En partenariat avec l'organisation participative des parents (O.P.P.) de l'école Léonce Boivin, il y aura une levée de fonds au moyen d'un marché aux puces dans la grande salle de l'édifice municipal des Éboulements. Les personnes désireuses de réserver une table au coût de 20 \$ pourront le faire d'ici le 15 mai prochain auprès de la responsable, Madame Catherine Pellucano en composant le 418 635-2766. Vous aurez le choix de conserver entièrement le profit de vos ventes ou de les remettre en tout ou en partie à l'OPP, si vous le désirez.

Un goûter sera disponible sur place, également au profit de l'OPP.

DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES

Le mois de mai est le mois de l'arbre et des forêts. Pour le souligner, votre municipalité procédera à la distribu-

tion de plants d'arbres d'essences différents, et ce, gratuitement. Des fiches descriptives et explicatives vous seront fournies pour leur plantation.

Ceux et celles qui le désirent pourront également se procurer des plants de fleurs ou de légumes, au profit de l'OPP.

VOTRE SERVICE INCENDIE

Le service d'incendie de la municipalité sera sur place et offrira ses conseils de prévention en sécurité incendie. De plus, vous aurez l'opportunité de visiter le camion incendie.

PARLONS RÉCUPÉRATION

Un kiosque traitant des services de la récupération et une personne-ressource pourra répondre à vos questions et vous informer des mesures en place pour la récupération. Vous pourrez profiter de l'occasion pour apporter vos piles usagées, restes de gallons de peintures et lumières fluo.

Des petits bacs de cuisine pour le compostage domestique seront disponibles également au coût de 8 \$ l'unité.

Nous vous attendons en grand nombre et comptons sur votre participation pour faire de cette journée une belle réussite. Ce sera également une belle occasion d'inaugurer notre salle municipale, nouvellement décorée au goût du jour!

Ne manquez pas ce rendez-vous!

OFFRE D'EMPLOI - JOURNALIER -

Sous la supervision immédiate du directeur des travaux publics de la municipalité des Éboulements, le journalier devra exécuter les tâches suivantes:

- ◆ Désherber les haltes routières et les îlots de la grande côte;
- ◆ Entretien des gazons sur tout le réseau municipal;
- ◆ Toutes autres tâches connexes reliées à la municipalité des Éboulements.

Aptitudes et qualifications:

- ◆ Autonomie
- ◆ Sens des responsabilités
- ◆ Aimer le travail extérieur
- ◆ Détenir un permis de conduire

Les conditions de travail :

Il s'agit d'un poste à temps plein de 40 heures par semaine pour une durée d'environ 12 semaines. Le salaire est selon la convention de travail en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel **AU PLUS TARD le vendredi 15 mai 2015** à 16 h 30 au 2335, route du Fleuve, Les Éboulements ou par courriel à lgauthier@leseboulements.com.

CAMP DE JOUR

L'été arrive à grands pas et il est déjà le temps d'inscrire vos enfants au camp de jour du Camp le Manoir. Celui-ci débute dès le 29 juin, jusqu'au 21 août, selon le nombre de jours par semaine que vous le désirez.

Les activités offertes au Camp le Manoir ne sont pas que des activités qui se contentent d'occuper les jeunes. Chaque moniteur vise à susciter leur intérêt et les aider à progresser, à développer

leurs talents et leurs nouvelles aptitudes ainsi qu'à relever des défis à leur mesure. Natation, bricolage, escalade, théâtre, etc., sont autant d'activités qui sauront plaire à votre enfant.

De plus, votre municipalité rembourse aux résidents des Éboulements la somme de 5 \$ par jour par enfant inscrit au camp.

Pour informations et inscription, composez le 418 635-2666 ou visitez le site internet www.camplemanoir.qc.ca.

INVITATION

Le Musée maritime organise le samedi 23 mai, une corvée pour déboiser et aménager une nouvelle section du sentier de la forêt marine en direction de la Seigneurie des Éboulements. Si vous êtes intéressé, veuillez vous inscrire par courriel à sl@museemaritime.com ou au 418 635-1131 avant le 20 mai à 16 h. Les travaux débiteront vers 8 h 30 au Musée, N'oubliez pas vos gants de travail. Un goûter sera servi le midi. Merci !

COURS DE TENNIS

Pour débutant, initié ou avancé

Durée : du 25 mai au 27 juin 2015

Inscription : le 10 mai à la maison des jeunes, de 11 h à midi.

Possibilités :

- 2 fois semaines en soirée, soit lundi, mardi, mercredi ou le samedi matin;
- cours privés disponibles, stage de 1 h 30 /jour entre le 22 et 26 juin.

Contact : Monsieur Louis Bayens au 418 454-1815

tennischarlevoix@gmail.com

LES PETITES ANNONCES

LE CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS vous invite à participer aux activités suivantes:

Mercredi 6 mai : dîner de la fête des Mères et des Pères. Joignez-vous à nous en grand nombre pour souligner cet événement. 12 \$ par personne

Mercredi 13 mai : Assemblée générale annuelle à 13 h 30. Postes disponibles. Vous êtes intéressé à joindre notre comité ? Venez nous rencontrer!

Mercredi 20 mai : Bingo

Samedi 23 mai : souper de fin d'année avec l'orchestre Rachel

Jeudi 28 mai : fin du bridge

Fermeture du local pour la saison estivale, de retour le 9 septembre 2015. Au plaisir de vous y accueillir! Jocelyne Boudreau, présidente

Brunch au profit de la fabrique : le 24 mai au Camp le Manoir. Coût : 15 \$

APPEL À TOUS : Vous êtes intéressé à jouer à la pétanque? Si oui, n'hésitez pas à vous inscrire en téléphonant au 418 489-2988.

Brunch bénéfique pour le Camp le Manoir : le dimanche 14 juin, de 9 h 30 à 13 h au Camp le Manoir. Coût : 15 \$ pour les 12 ans et plus, 7.50 \$ pour les 6 à 11 ans et gratuit pour les 5 ans et moins. Billets en vente au camp, à la municipalité et auprès des membres du conseil d'administration.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve

Téléphone : 418 489-2988

Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :

municipalite@leseboulements.com

Maire : Pierre Tremblay

Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Ruth Tremblay

Conseillers : Emmanuel Deschênes
Régis Pilote
Pierre Tremblay

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

LUNDI, 4 mai à 20 h

LUNDI, 1^{ER} JUIN à 20 h

LUNDI, 6 JUILLET à 20 h

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. À compter du 1^{er} juin, le bureau sera ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45, fermé le vendredi après-midi.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : LINDA GAUTHIER

ADJOINTE À LA DIRECTION :

DANIÈLE TREMBLAY

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE :

LISE AUDET

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHEF D'ÉQUIPE :

PATRICK BOUCHARD

CHARGÉ DE PROJET ET

RESPONSABLE DE L'URBANISME :

MATHIEU BILODEAU

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Jean-Paul Pilote est présent le mardi et mercredi de 8 h 30 à 16 h

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

418 635-1215

Votre prochain Écho paraîtra le 6 juin 2015. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay, responsable. Courriel : dtremblay@leseboulements.com



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!
www.leseboulements.com